



CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT 2016-2017

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

Épreuve d'admission



ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE (ESPAGNOL)



Les candidats doivent, dans la langue choisie, faire le commentaire d'un texte écrit dans cette langue et répondre à des questions.
L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé.

(Préparation 30 mn – Durée : 30 mn – Coefficient 1)

Le sujet suivant a été tiré au sort par les candidats :

- ***El Pais***, 03.02.2017
El peligro de hablar en español en Estados Unidos
Eduardo Lago